

# **L'INDEX**

**Volume 2 no 2**

**Mars 1990**

**Édition:** L'Association du personnel des services documentaires scolaires

**Direction:** Yves Léveillé

**L'INDEX:** bulletin d'information de l'Association du personnel des services documentaires scolaires \*La reproduction des textes est autorisée avec mention de la source.

## **Sommaire**

**- Bon anniversaire**

**- Du rôle de la bibliothèque**

**- Le sondage sur les recommandations du comité d'étude**

### **Bon anniversaire!**

Le 27 avril prochain, l'*Association du personnel des services documentaires scolaires* célébrera son premier anniversaire d'existence. Bon anniversaire à tous les membres fondateurs qui ont participé à l'assemblée de fondation à Saint-Hyacinthe! Bon anniversaire aussi à tous ceux et celles qui ont joint les rangs de l'APSDS au cours des dernières semaines! Un souhait bien particulier aux huit membres du Conseil d'Administration.

Les membres actuels et futurs de l'APSDS sont, comme l'écrivait le président Thérberge dans **L'INDEX** de mars 1989 «tous ces gens qui travaillent dans ce lieu qu'on appelle les bibliothèques... Au fond, tous ceux et celles qui ont ce dossier soit dans la tête, dans le coeur, dans les mains, et parfois dans les jambes». C'est pour permettre à ces personnes de se regrouper et d'avoir une voix que l'Association est née de la volonté et de la persévérance d'une dizaine de personnes qui carassaient ce projet depuis quatre ou cinq ans. L'APSDS regroupe donc les personnes concernés par la documentation en milieu scolaire, et ce, sans distinction de statut, de classification ou de titre.

Le champs de travail et la spécificité des interventions auprès des élèves et du personnel enseignant sont le dénominateur commun qui unit et distingue les membres de l'Association. C'est là sa particularité. En ce sens, la création de l'APSDS a comblé un vide dans le milieu scolaire primaire et secondaire dans lequel il existe déjà une

trentaine d'associations d'intérêt professionnel et pédagogique regroupées au sein du *Conseil pédagogique interdisciplinaire du Québec* (CPIQ).

Depuis l'assemblée générale de fondation, l'APSDS a grandi et elle est de plus en plus considérée comme un interlocuteur fiable et représentatif par les autorités du monde scolaire, par les autres associations, organismes, regroupements ou fournisseurs de produits et de services concernés par la documentation en milieu scolaire.

Au cours de sa première année d'existence, notre jeune association n'a pas chômé. En plus du recrutement intensif et continu et de la consolidation des structures de base, l'Association compte à son actif les actions suivantes: la mise en marche de l'organisation de son premier congrès qui aura lieu en octobre 1990; une proposition au ministère de l'Éducation pour organiser une tournée provinciale d'animation et de consultation sur le rapport du comité d'étude sur les bibliothèques scolaires; l'organisation d'un sondage auprès des membres sur ce même rapport dont les résultats, accompagné d'une lettre du président, ont été expédiés au ministre Ryan; l'adhésion au *Conseil pédagogique interdisciplinaire du Québec* (CPIQ) et à *Communication-Jeunesse*; la publication régulière du bulletin d'information **L'INDEX** à tous les deux mois; la participation à un sondage d'opinions organisé par le *Conseil consultatif de la lecture et du livre*, en vue d'une intervention auprès de la ministre des Affaires culturelles; l'amorce de pourparlers avec l'*ASTED* pour trouver des terrains d'entente et de collaboration; la participation à la coalition contre la TPS; la tenue de neuf réunions du Conseil d'Administration; une rencontre avec un représentant de l'*Université de Laval* sur la question du perfectionnement.

Notre association est en bonne santé et tous les espoirs sont permis à ceux et celles qui veulent faire avancer la cause des bibliothèques en milieu scolaire. Après une première année de succès, il ne faut pas s'asseoir sur ses lauriers car il reste encore beaucoup à faire tant au plan national, régional ou local. Plus la participation et l'implication à la base seront élargies, meilleure sera la vitalité de l'APSDS. En ce premier anniversaire de fondation, je dis **BRAVO** et **MERCI** et faisons en sorte qu'il soit le gage de grandes réalisations au cours des années futures.

**Bon anniversaire!**

Yves Léveillé

## **Du rôle de la bibliothèque**

«... La bibliothèque a un rôle actif qui s'exerce de diverses manières. D'abord, la

présence de personnel qualifié qui voit à l'organisation de la bibliothèque, afin de rendre accessibles aux élèves et aux enseignants toutes les ressources documentaires et les services professionnels auxquels ils ont droit. Les services englobent la sélection, les conseils pour le repérage, le choix ou la consultation de la documentation; le soutien pour le repérage, le choix ou la consultation de la documentation; le soutien aux activités de planification de l'enseignement; l'animation d'activités à caractère pédagogique, culturel ou ludique; le soutien aux travaux de recherche, de production, de lecture de divers types, d'expression ou de création; la formation des usagers à l'utilisation des diverses méthodes de travail et de recherche documentaire; l'échange de services ou de produits avec d'autres bibliothèques.»

*Les bibliothèques scolaires québécoises. Plus que Jamais. p.5*

### **Le sondage sur les recommandations du comité d'étude**

Les résultats du sondage, parus dans **L'INDEX** de janvier 1990, ont été expédiés au ministre de l'Éducation, monsieur Claude Ryan, le 20 janvier dernier. Voici les éléments essentiels de la lettre du président de l'APSDS.

... «Il ressort clairement que pour la majorité des recommandations les membres de l'APSDS considèrent le ministère de l'Éducation comme le maître d'oeuvre du redressement et du développement des bibliothèques scolaires. Bien plus, ils croient que la plupart des recommandations doivent s'appliquer le plus rapidement possible et que tout cela est indispensable.

... Nous déduisons donc que votre Ministère devrait d'abord appliquer les recommandations les plus urgentes et les moins controversées, soit:

- l'adoption d'une politique pour les bibliothèques scolaires afin de donner les grandes orientations de développement et de maintien de cet aspect pédagogique de l'école;

- l'octroi d'une allocation spéciale pour assurer le redressement des bibliothèques; à propos de cette allocation spéciale, il serait important que les achats se fassent selon des critères de qualité. Il se prépare des outils pour ce faire, surtout pour le primaire; il serait urgent que l'on outille aussi les gens du secondaire;

- bien que la création d'un service de coordination des bibliothèques scolaires ne fasse pas, quant à son urgence, l'unanimité chez nos membres, nous croyons que le Ministère doit le mettre sur pied.

... Il est difficile, monsieur le Ministre, de privilégier une de ces mesures; nous croyons qu'elles vont de pair puisqu'elles se tiennent toutes.

Quant aux recommandations à propos du personnel, nos membres manifestent beaucoup de réticences. Il serait imprudent, nous semble-t-il, d'agir avec précipitation. Nous vous proposons plutôt de créer un comité restreint d'étude pour clarifier la situation actuelle, revoir les recommandations du rapport et proposer une ou des solutions qui tiendraient compte de l'état actuel et de celui à venir des bibliothèques scolaires. Il faudrait éviter que l'on se donne des bibliothèques bien garnies et que l'on se retrouve ensuite avec des "pharmacies sans pharmaciens".

Il nous semble que, dans chaque région du Québec, on devrait consacrer une ou deux journées de réflexion sur le contenu de ce rapport afin que chacun, dans son milieu, voit mieux ce qu'il peut et doit faire pour que la situation s'améliore.

Nous sommes, monsieur le Ministre, à votre disposition pour que les bibliothèques scolaires deviennent un meilleur outil pédagogique. C'est d'ailleurs pour cela que **l'Association du personnel des services documentaires scolaires** existe».

Jean-Yves Théberge, président